

N°49

ETAT CIVIL :

Décès de Monsieur Guy ARNOULT le 5 juin 2026, cérémonie le 10 juin 2026 à BEAUCAIRE.
Décès de Monsieur Fernand DUFAUT le 25 juin 2026, inhumé au cimetière de CHANTEUGES le 30 juin 2026.



Le samedi 13 juin 2026 à 13 heures, a été célébré le PACS de Estelle VEDRINES & Romain LEDUC à la mairie de VISSAC AUTEYRAC par Pascale BLAUGY, 1^{ère} adjointe. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



BENNES AUX ENCOMBRANTS :

Du 9 au 15 juillet 2026 à AUTEYRAC

Du 13 au 18 août 2026 à LACHAUD

* Peuvent être déposés dans les bennes encombrants (meubles, matelas, électroménager, ferrailles, bois, palettes, etc...)



* Ne pas déposer dans les bennes (déchets verts, verres, bouteilles de gaz, bâches d'ensilage, papiers/cartons, ordures ménagères, gravats, peinture, pneus, etc...)

ANCIENS COMBATTANTS :

DEPORTES : La commémoration rendant hommage aux déportés a été célébrée dimanche 26 avril 2026 à 11 h en présence des élus de la commune de Sainte Eugénie de Villeneuve et de Vissac-Auteyrac. Le dépôt de gerbe a été effectué par les maires de ces deux communes. Après la lecture des deux messages officiels, la liste des soldats morts pour la France a été énumérée. A l'issue de cette cérémonie l'assistance a été conviée à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.

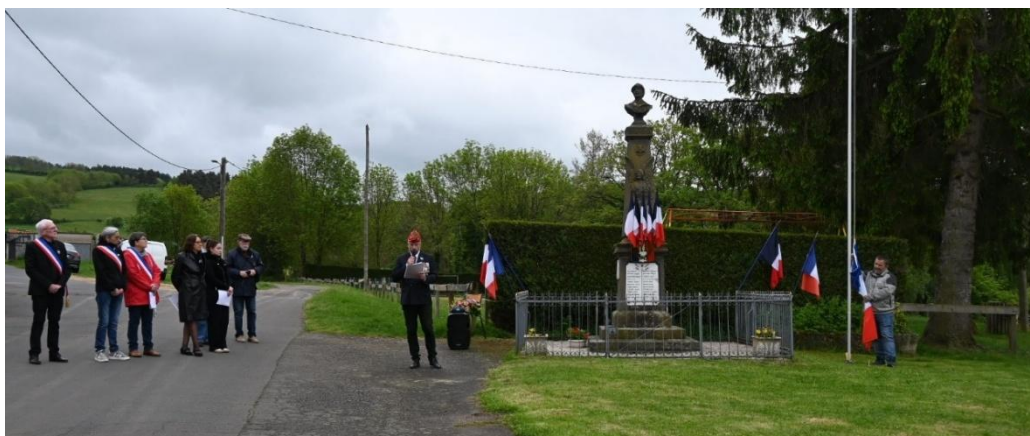




8 MAI 1945 :

La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu dimanche 10 mai 2026 à Auteyrac. A l'issue de cette manifestation, Monsieur Loïc Malfant, Président des Anciens Combattants a officiellement remis l'insigne de porte-drapeau à

Monsieur Yvon Martin, pour saluer son engagement exceptionnel et sa fidélité. Bien qu'issu de la société civile et sans passé militaire, Yvon a choisi de s'engager volontairement pour soutenir l'association et le devoir de mémoire. Qualifié de membre essentiel pour son assiduité irréprochable et la dignité avec laquelle il porte les couleurs, il incarne aujourd'hui un lien précieux entre les citoyens et l'histoire. Puis la municipalité a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.







ASSOCIATION LACHAUD PETANQUE.

Coupe de la Haute Loire

Les deux équipes de LACHAUD PETANQUE engagées pour le championnat de la coupe de la Haute Loire sont encore en course.

Vendredi 1er mai, l'équipe d'Amandine a gagné le 2ème tour de la coupe de la Haute Loire contre Lantriac.

Dimanche 10 mai l'équipe de Séverine a gagné le 1er tour du challenge du comité contre le Chambon de Cerzat.

A l'issue de ces championnats un casse-croûte a été servi et apprécié de tous.



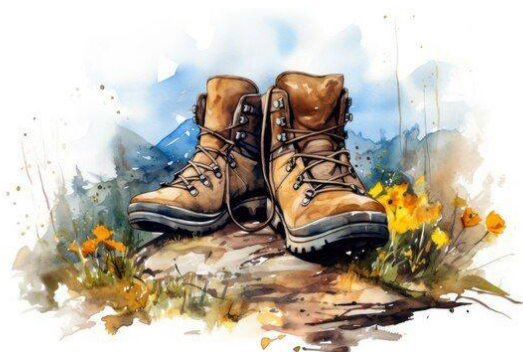
Challenge Michel FOURNIER :

Lundi 25 mai 2026 avait lieu sur les terrains de Lachaud le concours départemental en doublettes "challenge Michel FOURNIER".

Le beau temps était au rendez-vous, 65 équipes se sont affrontées sous la chaleur. La présidente Fabienne PAPARIC remercie tous les participants et les licenciés du club pour leur aide lors de cet après-midi. En effet, le challenge a été remporté par une équipe de Paulhaguet (Olivier SABATIER et Thierry LABETE). Félicitations à eux.



LES MARCHEURS DE LACHAUD :



Rien de tel qu'une escapade en Ardèche pour se ressourcer. Le week-end du 9 et 10 mai, les marcheurs de Lachaud ont posé leurs sacs au magnifique « Domaine de la Jeanne » aux Vans. Au programme : immersion au cœur du spectaculaire Bois de Païolive, découverte des villages pittoresques de Naves et Thines.





ECOLE : SEJOUR EN DORDOGNE :



Une immersion en Dordogne pour les élèves du RPI Lachaud-Curmilhac-Siaugues

Du 26 au 29 mai 2026, les 27 élèves de CE2-CM1 et CM2 du RPI Lachaud-Curmilhac-Siaugues ont vécu un séjour riche en découvertes en Dordogne, à la rencontre de la préhistoire et du patrimoine local.

Au cours de ces quatre journées, les enfants ont visité plusieurs sites remarquables parmi lesquels Lascaux IV, célèbre reproduction de la grotte de Lascaux, la grotte de Tourtoirac ainsi

que le village troglodytique de la Madeleine. Ces visites leur ont permis de mieux comprendre la vie des hommes préhistoriques, mais aussi de découvrir l'histoire des habitants qui ont occupé ces lieux au fil des siècles.

Hébergés au centre de La Chartreuse, à Hautefort, les élèves ont également participé à de nombreuses activités pédagogiques et ludiques. Ils se sont initiés au tir à l'arc et au tir au propulseur. Les enfants ont fabriqué leur propre flèche pour le tir à l'arc. Ils ont également admiré un tir à l'arbalète. Le mercredi, en soirée, ils ont assisté à la démonstration de la taille d'un silex en biface et ils ont découvert les techniques ancestrales de la fabrication du feu à l'aide de silex et d'amadou.

Le mercredi, les enfants ont laissé libre cours à leur créativité en confectionnant des bijoux en pierre, en réalisant une fresque collective à l'aide de pigments naturels, comme à la Préhistoire, et en décorant des pierres selon les techniques artistiques de l'époque.

Ce voyage, alliant découvertes culturelles, activités pratiques et vie en collectivité, restera sans aucun doute un excellent souvenir pour l'ensemble des élèves.

L'enseignante, madame CORTIAL, tient à remercier les accompagnateurs qui ont veillé au bon déroulement du voyage, les familles pour leur confiance, ainsi que l'ensemble des partenaires et financeurs qui ont permis aux élèves de partir à la découverte du patrimoine exceptionnel du Périgord.



SYNDICAT DES EAUX :

Le 23 avril 2026, une réunion du Syndicat Des Eaux d'Auteyrac (SE2A) a eu lieu afin d'élire le nouveau bureau :

Est élu au poste de Président : Monsieur Philippe MOLHERAT, maire de MAZEYRAT D'ALLIER.

1^{er} Vice-Président : Monsieur Philippe CHABANON, adjoint au maire de la commune de VISSAC AUTEYRAC.

2^{ème} Vice-Président : Madame Evelyne DEBARD, conseillère municipale à SIAUGUES SAINTE MARIE.

3^{ème} Vice-Président : Monsieur Nicolas MATHIEU, conseiller municipal à CHANTEUGES.

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE 2026-2027 :



rives du
Haut-Allier
notre communauté de communes

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2026/2027

1. VOTRE UNIQUE INTERLOCUTEUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES RIVES DU HAUT-ALLIER

La Communauté de Communes des rives du Haut-Allier est votre interlocuteur principal en tant qu'Organisateur Secondaire des transports scolaires.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, BESOIN D'AIDE OU VOUS RENCONTREZ DES PROBLEMES

Personne contact : Céline SABATO au 04.71.77.26.51 / c.sabato@rivesduhautallier.fr

2. INFORMATIONS REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Période des inscriptions en ligne **du mardi 2 juin au 19 Juillet 2026.**

Au-delà de cette date, une **pénalité de 30 €** vous sera demandée par la Région.

A partir de cette rentrée, La Région Auvergne-Rhône-Alpes reprend le paiement sur tout le Département de la Haute-Loire. Le paiement se fera dès l'inscription en ligne.

3. DEROULEMENT DES INSCRIPTIONS

	Maternelle/Primaire	Collège	Lycée
Inscription	Dès le 2 juin 2026, vous pourrez faire les inscriptions au transport scolaire sur : www.laregionvoustransporte.fr – en car scolaire – Haute-Loire Les inscriptions seront validées par la Communauté de Communes des rives du Haut-Allier		
Cas particuliers	- Votre enfant aura 3 ans entre le 01/09 et le 31/12, rapprochez-vous de la Communauté de Communes pour l'inscription - Votre enfant aura 3 ans après le 31/12, vous pourrez l'inscrire à la date anniversaire - Vous n'êtes pas équipé ou vous rencontrez des problèmes de connexion, prenez contact avec la Communauté de Communes	Vous n'êtes pas équipé ou vous rencontrez des problèmes de connexion, prenez contact avec la Communauté de Communes pour l'inscription	
Païement	Après la validation, vous serez destinataire d'un mail demandant le paiement (ce qui aboutira à la finalisation de l'inscription) : • soit par CB en 1 fois ou 3 fois, • soit par chèque accompagné de la facture : - ordre : Régie de l'antenne régionale des transports 43 - adresse : Conseil Régional AURA - Antenne des transports 43 11 Boulevard du Président Bertrand - 43000 LE PUY-EN-VELAY		
Tarif de la Région	Ayant-droit* : gratuité Non ayant-droit** : 225 € Pénalité de retard : 30 €	225 € Pénalité de retard : 30 €	225 € Pénalité de retard : 30 €
Aide Communauté	Non ayant-droit** : 225 € Vous remplissez la demande d'aide jointe, si ce n'est pas le cas, vous pouvez la demander en Mairie ou à la Communauté de Communes Retour de la demande le 31/10 au plus tard versement en décembre	100 € Vous remplissez la demande d'aide jointe, si ce n'est pas le cas, vous pouvez la demander en Mairie ou à la Communauté de Communes Retour de la demande le 31/10 au plus tard versement en décembre	Néant

* **avant-droit** : sur le territoire de la Région

** **non ayant-droit** : moins de 3 km entre le domicile et l'établissement scolaire

.../...

4. LA CARTE DE TRANSPORT Votre enfant emprunte un circuit scolaire (dit spécial), vous recevrez la carte de transport papier envoyée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes deuxième quinzaine d'août ainsi qu'une carte magnétique. Votre enfant emprunte la Ligne Régulière H10 (direction Brioude, Sainte-Florine, Brassac-les-Mines), sa carte magnétique se réactivera automatiquement lors de son premier passage à la borne dans le car. Si c'est une première demande, vous recevrez la carte deuxième quinzaine d'août. Dans les deux cas, en cas de perte, vous pourrez faire une demande de duplicata sur votre compte transport et la Région vous facturera 15 €.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Votre enfant, inscrit au transport scolaire, pourra bénéficier à l'accès de l'ensemble du réseau TER en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que de l'ensemble du réseau routier "Lignes régulières" sur présentation de sa carte magnétique.
Service Transport Scolaire.

TRAVAUX :



Fontaine de Lachaud :

Véritable témoin du passé et lieu d'attachement pour les habitants, la fontaine de Lachaud nécessitait d'importants travaux. Le 11 mai 2026 a été lancé le commencement des travaux de rénovation.

Réfection complète du bassin et de l'architecture centrale.

Un grand MERCI à toute l'équipe, c'est une réussite collective.





REPAS DE L'ACCA:

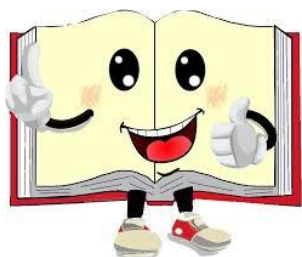


Le repas des chasseurs a eu lieu le dimanche 14 juin 2026 à la salle des fêtes de Lachaud.

L'ACCA de Vissac-Auteyrac remercie chaleureusement tous les participants. Leur présence, leur convivialité et leur bonne humeur ont contribué à la réussite de cette belle journée. Merci à toutes et à tous, et au plaisir de se retrouver lors de leurs prochaines manifestations.



ARTS et CULTURE :



En partenariat avec la Municipalité, la Communauté de communes (Com-Com) et l'association Arts et Culture, le public a pu découvrir la présentation du spectacle « **Au bord de la rivière** » par Séverine Sarrias, un voyage captivant à travers des contes du monde aquatique.

L'événement s'est déroulé le **dimanche 21 juin à la salle d'Auteyrac**, offrant aux spectateurs un dépaysement des plus sympathiques.

A l'issue de la représentation, un goûter convivial a été partagé, permettant ainsi aux participants d'échanger chaleureusement avec la conteuse.



LES MARCHEURS DE LACHAUD :



Le 6 juin dernier, pour leur 3ème édition, les marcheurs de Lachaud nous ont ravi les papilles ! Au programme : de traditionnelles pizzas cuites au feu de bois, directement dans le four banal du village. Un grand merci à eux pour ce très bon moment de partage et de convivialité !





COMITÉ des FÊTES :



Repas du Four.

Retour sur notre traditionnelle Fête du Four !

Quelle magnifique journée ! Ce dimanche 28 juin 2026, le Comité des Fêtes de Vissac-Auteyrac nous donnait rendez-vous à la Salle des fêtes de Lachaud pour la traditionnelle Fête du Four.

Une ambiance chaleureuse, un délicieux repas et du pain cuit au Four Banal... Bref, un grand moment de convivialité et de partage comme on les aime ! 🥰

🙏 Un immense MERCI à tous les acteurs qui ont œuvré pour la réussite de cette belle opération, ainsi qu'à vous tous, les participants, pour votre présence et votre bonne humeur !







A compter du **vendredi 3 juillet 2026 et jusqu'au vendredi 28 août 2026**, les villages de LACHAUD, VISSAC & AUTEYRAC, bénéficieront d'une collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels.

Ce ramassage s'effectuera les **VENDREDIS**.



Mairie ouverte au public :

Le lundi et vendredi de 14h à 17 h, le mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour recevoir l'actu par mail :

Adresser votre demande à la mairie : mairie-vissac-auteyrac@orange.fr Ou par tél : 04 71 74 21 03